

PROJET D'AMÉNAGEMENT PAUL VALÉRY - PARIS 12^E

ATELIER ESPACES PUBLICS ET FORMES URBAINES



Mercredi 17 février 2016

Centre d'animation Maurice Ravel

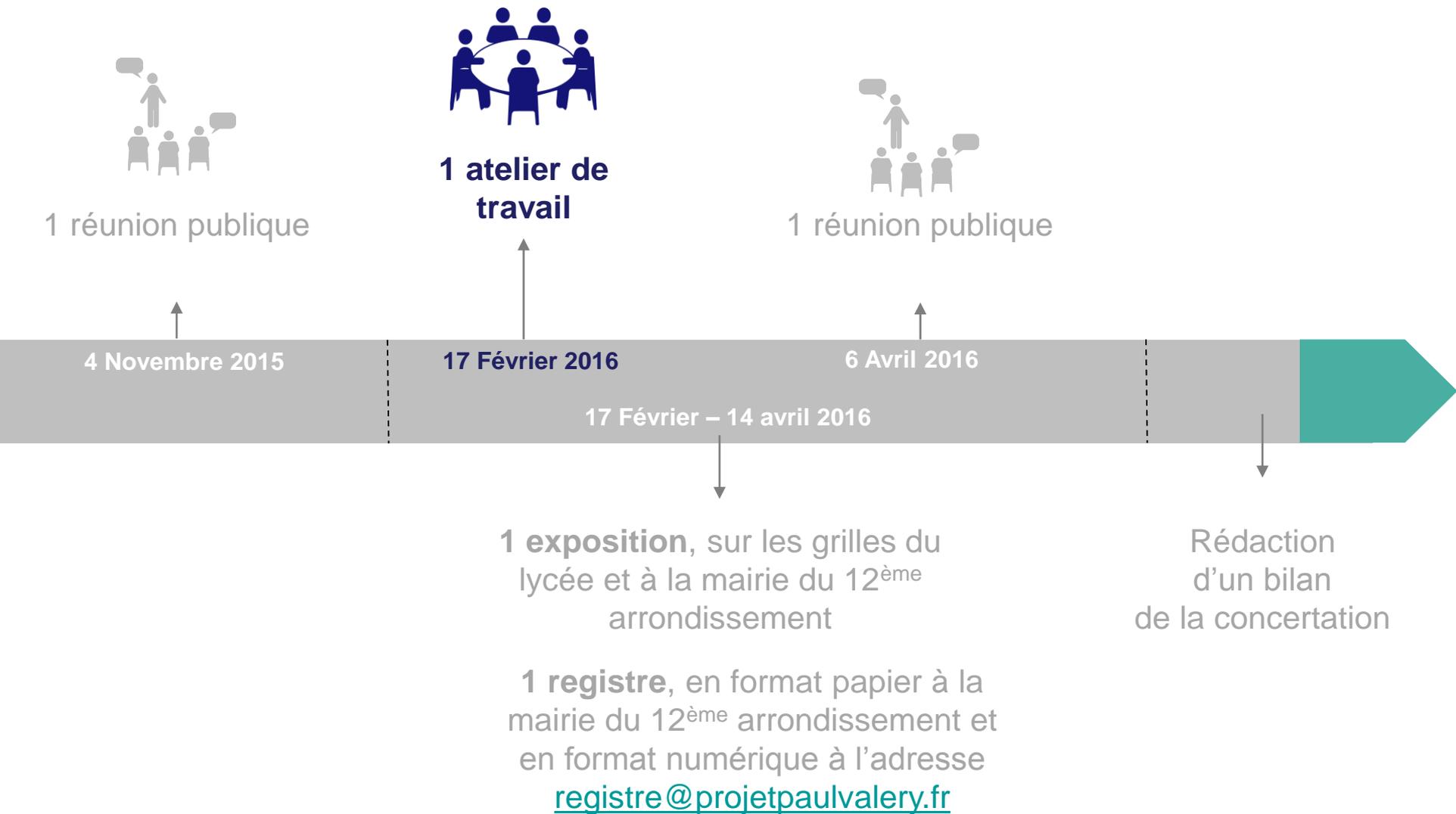
MOT D'INTRODUCTION

 Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^{ème} arrondissement

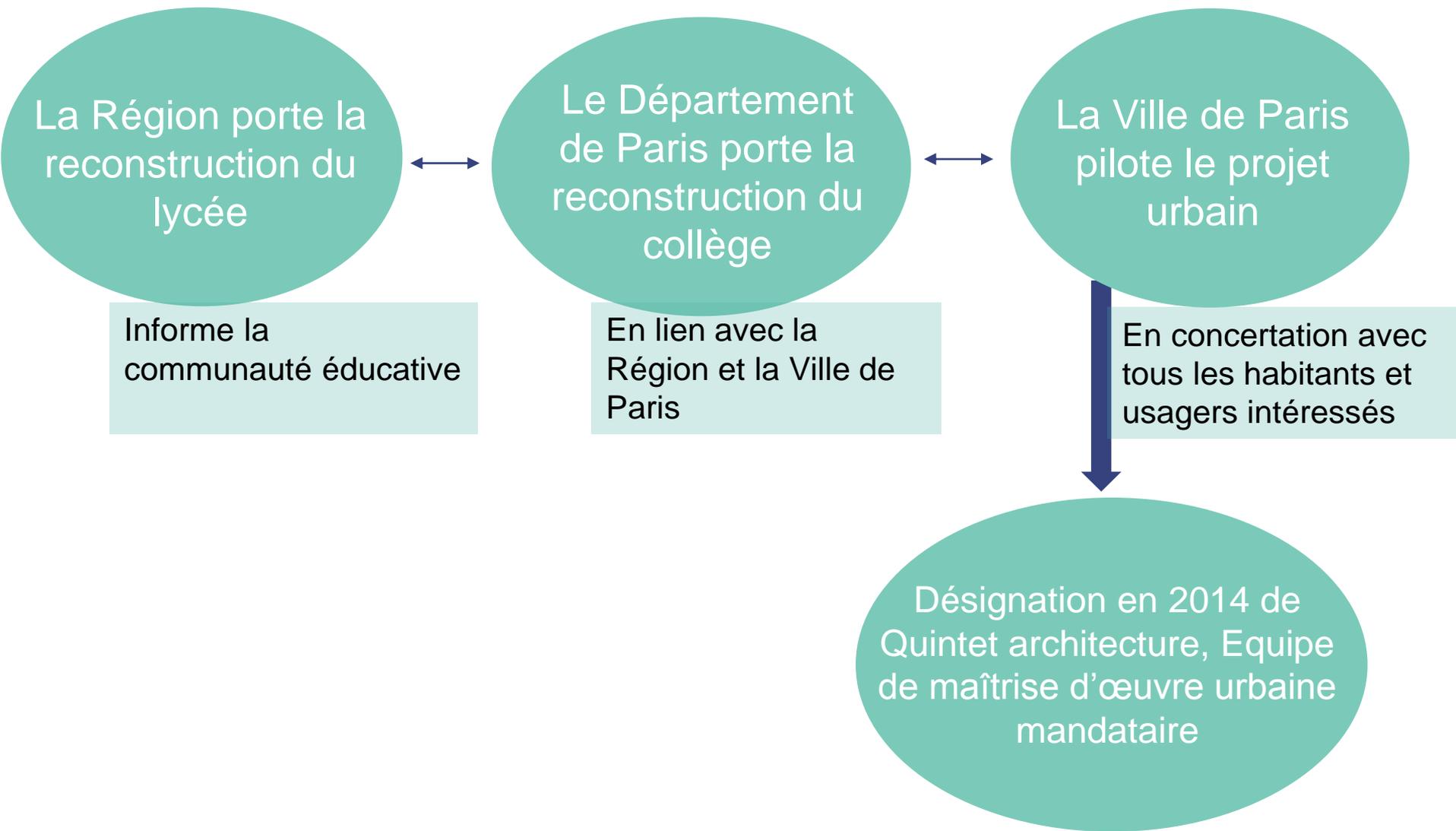
LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

 Agence Ville Ouverte, en charge de la concertation

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



LES ACTEURS DU PROJET : QUI FAIT QUOI ?



1. INFORMATION SUR LE PROJET PAUL VALÉRY (15 min)

Echanges avec la salle 
(15 min)

2. SENSIBILISATION AUX FORMES URBAINES (MAQUETTE) (10 min)

Echanges avec la salle 
(15 min)



3. TEMPS DE TRAVAIL EN GROUPES :

FLUX ET CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS (45 min)

Temps de restitution 
(15 min)

1. INFORMATION SUR LE PROJET PAUL VALÉRY

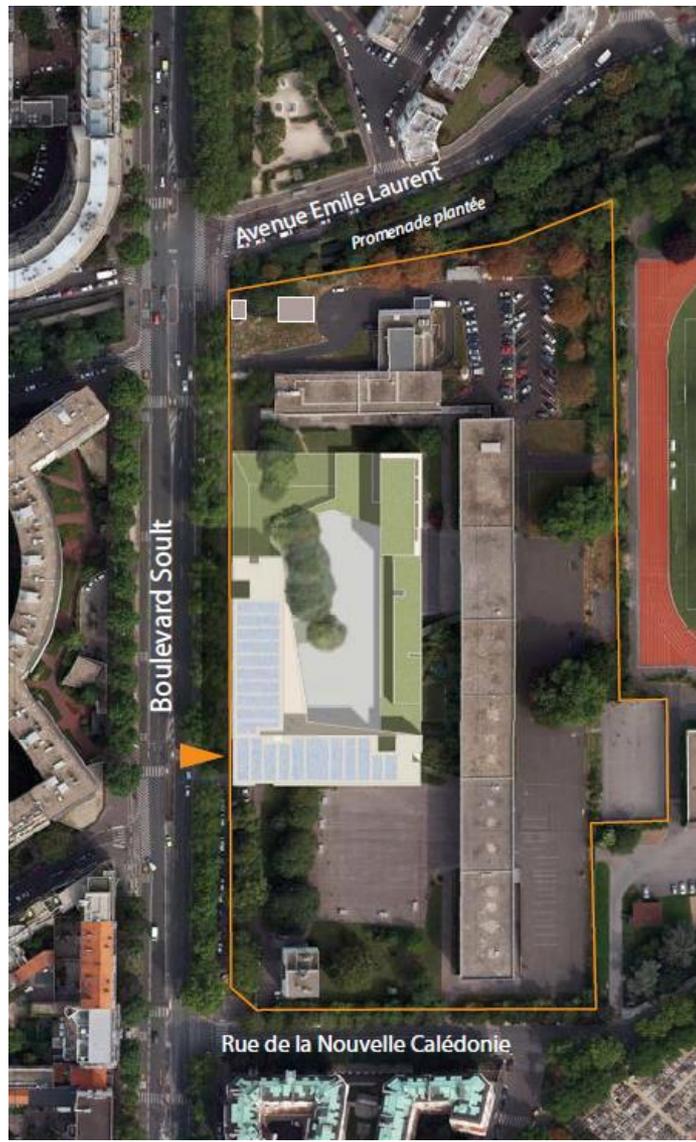
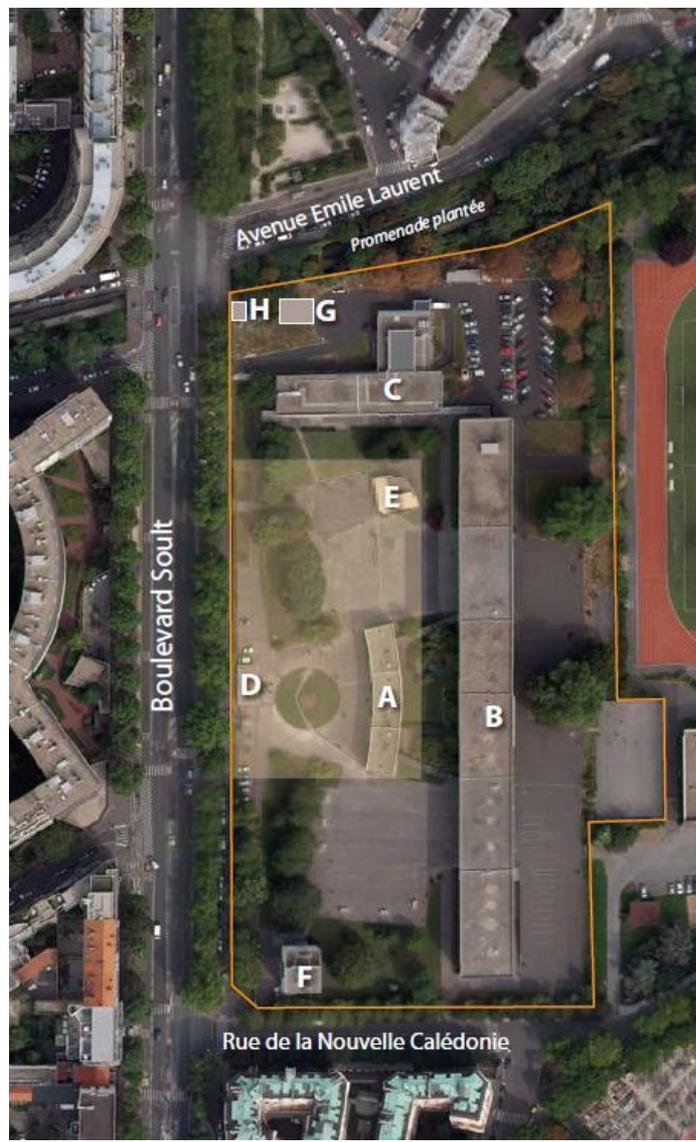
Le contexte et les objectifs de la ville

 Florence VELIN, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris

LE PROJET DU FUTUR LYCÉE, PORTÉ PAR LA RÉGION

La cité scolaire aujourd'hui

Etape 1 : la cité scolaire avec le projet du futur lycée



- A - Administration/Logements
- B - Enseignement
- C - Restauration scolaire
- D - Loge
- E - Cafétéria
- F - Logements de fonction
- G - Atelier de menuiserie
- H - Transfo tramway



L'entrée du lycée depuis le boulevard Soult, avec son parvis ouvert sur la Ville

Maitrise d'ouvrage : Région Ile-de-France

Mandataire : La SODEREC

Maîtrise d'œuvre : Agence Alain GIGNOUX architectes
SAS MIZRAHI, BET économiste,
ELEMENTS Ingénierie, BET HQE

Reconstituer les équipements scolaires

- Lycée
- Collège



Créer un maillage viaire et prolonger la promenade plantée



Compléter l'offre en équipements publics

- Création d'une crèche
- Création d'une école polyvalente



Réaliser de l'ordre de 20 000m² de SDP de logements diversifiés

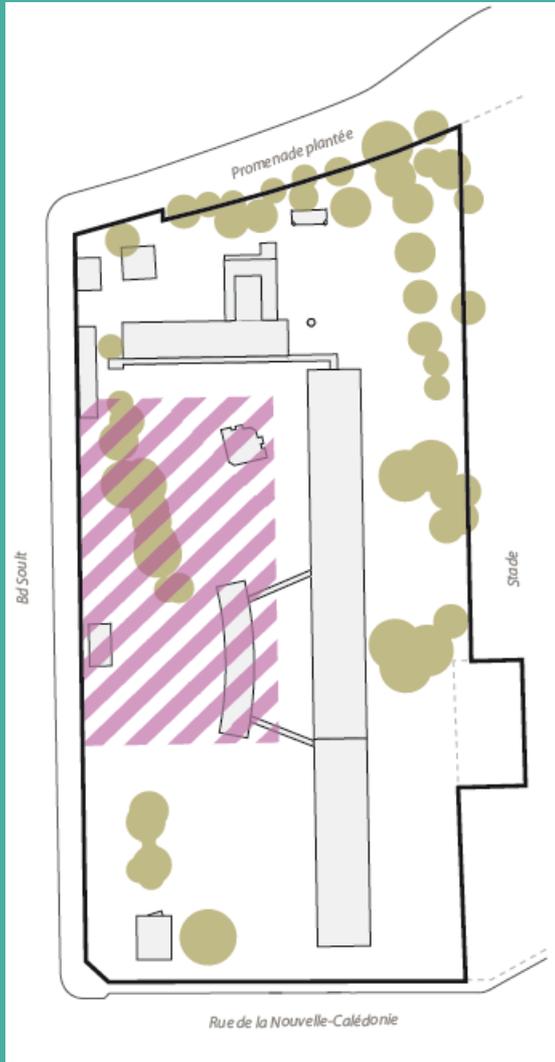
- 60% logements sociaux dont logements étudiants
- 20% logements intermédiaires
- 20% logements libres



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

PHASE 1 : 2017-2019

Nouveau lycée
Internat
Voie provisoire



PHASE 2 : 2020-2022

Nouveau collège
Premiers logements



PHASE 3 : 2023-2024

Logements
Equipements
Espaces publics définitifs



Les principes d'aménagement

 Patrick BEN SOUSSAN, maître d'œuvre urbain - architecte



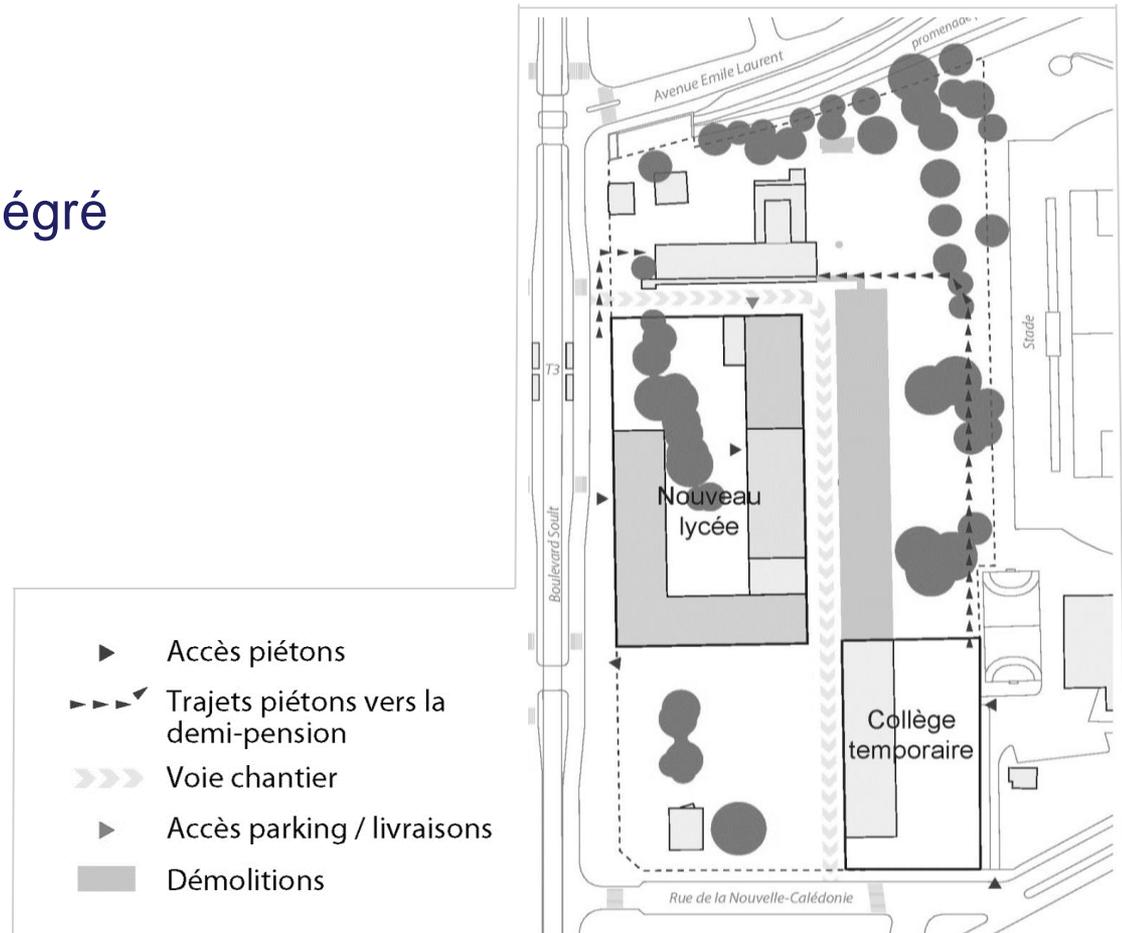
RECONSTRUIRE LE COLLÈGE

Les objectifs :

- Séparer le collège du lycée
- Améliorer l'accueil des élèves
- Assurer la continuité de service pendant les phases de travaux

Le programme du collège :

- 24 divisions
- service de restauration intégré
- logements de fonction



Le collège temporaire en 2019 après construction du nouveau lycée

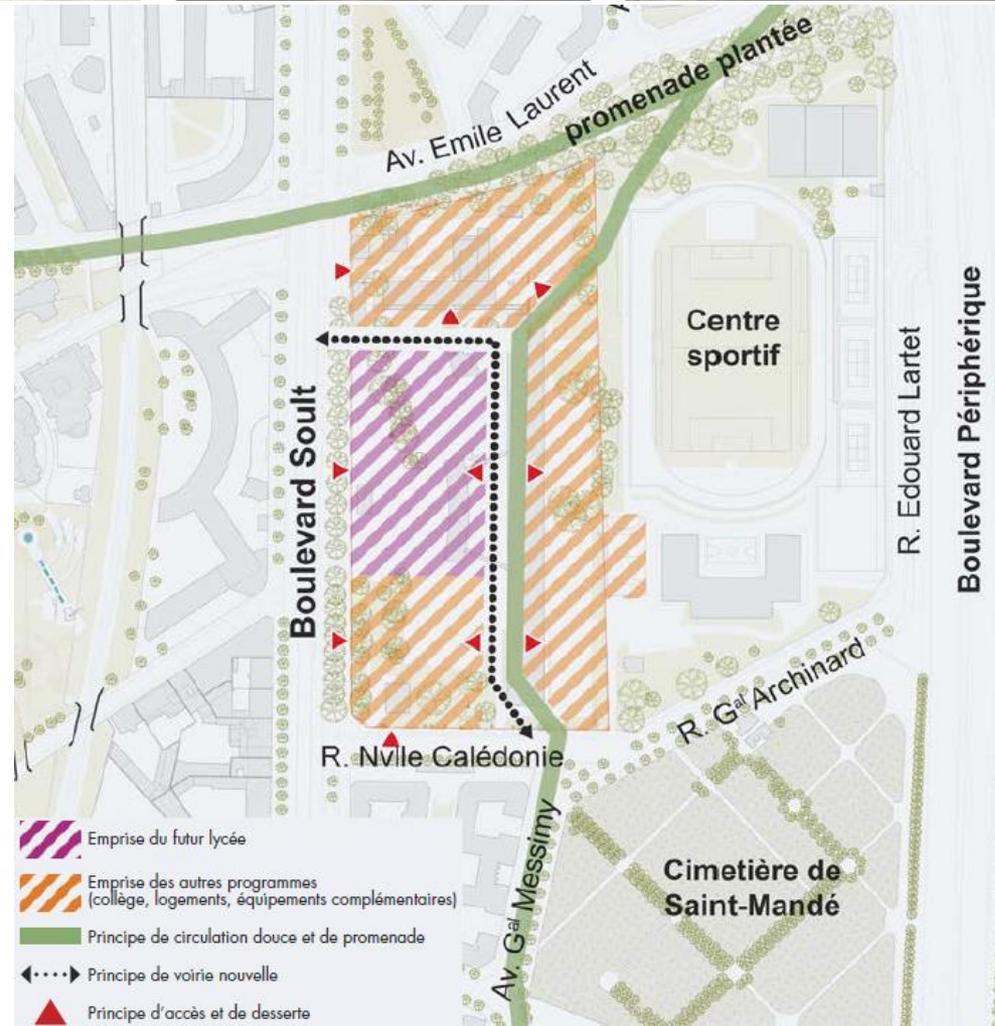
CRÉER UN MAILLAGE VIAIRE ET PROLONGER LA PROMENADE PLANTÉE



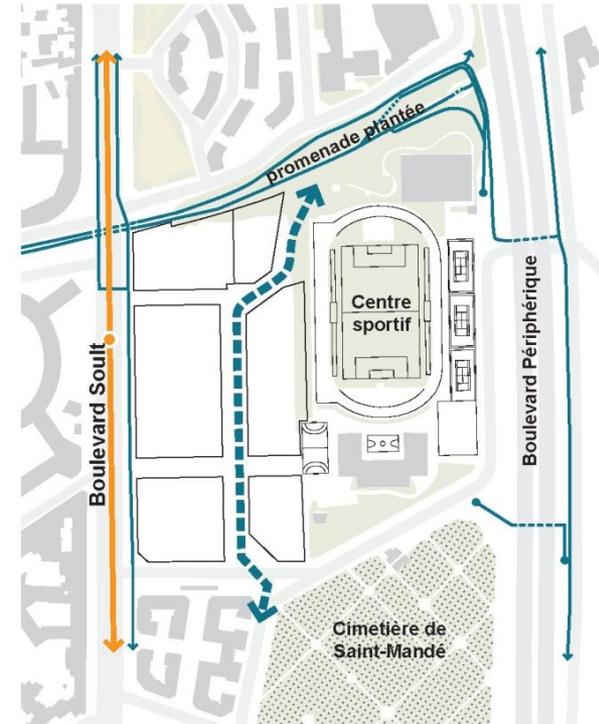
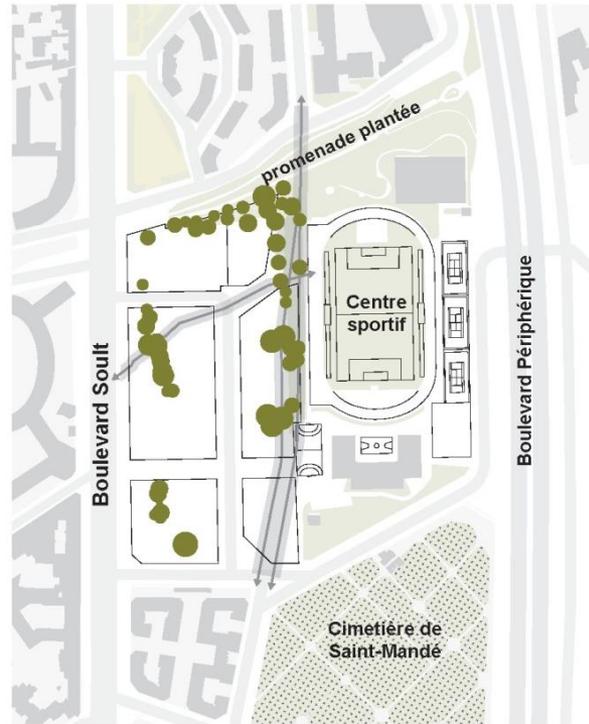
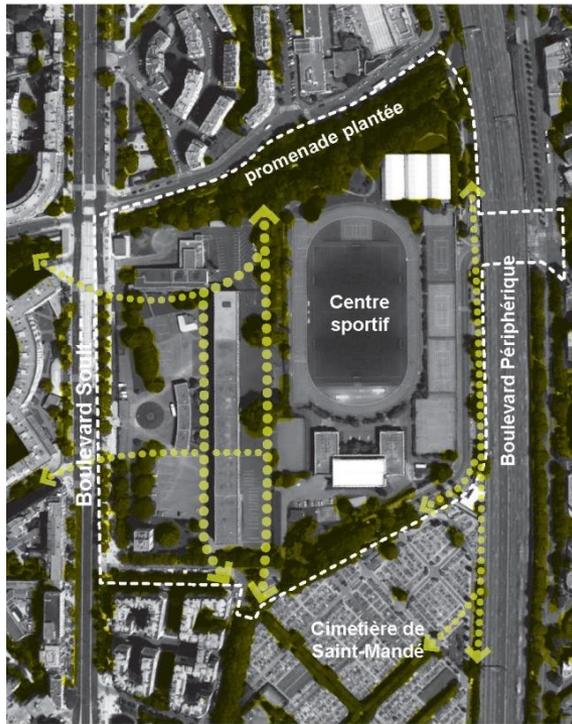
PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT : MAILLER ET DESSERVIR



- Desserte du cœur d'îlot par une nouvelle voie
- Visibilité et animation des espaces publics connectés au Boulevard Soult
- Bonne desserte des équipements scolaires
- Voie-promenade verte protégée du bruit du périphérique



PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT : RENFORCER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



Continuités écologiques à renforcer



Arbres et masses plantées de qualité



Réseaux d'assainissement existants



Circulations douces dédiées existantes



Circulations douces dédiées projetées



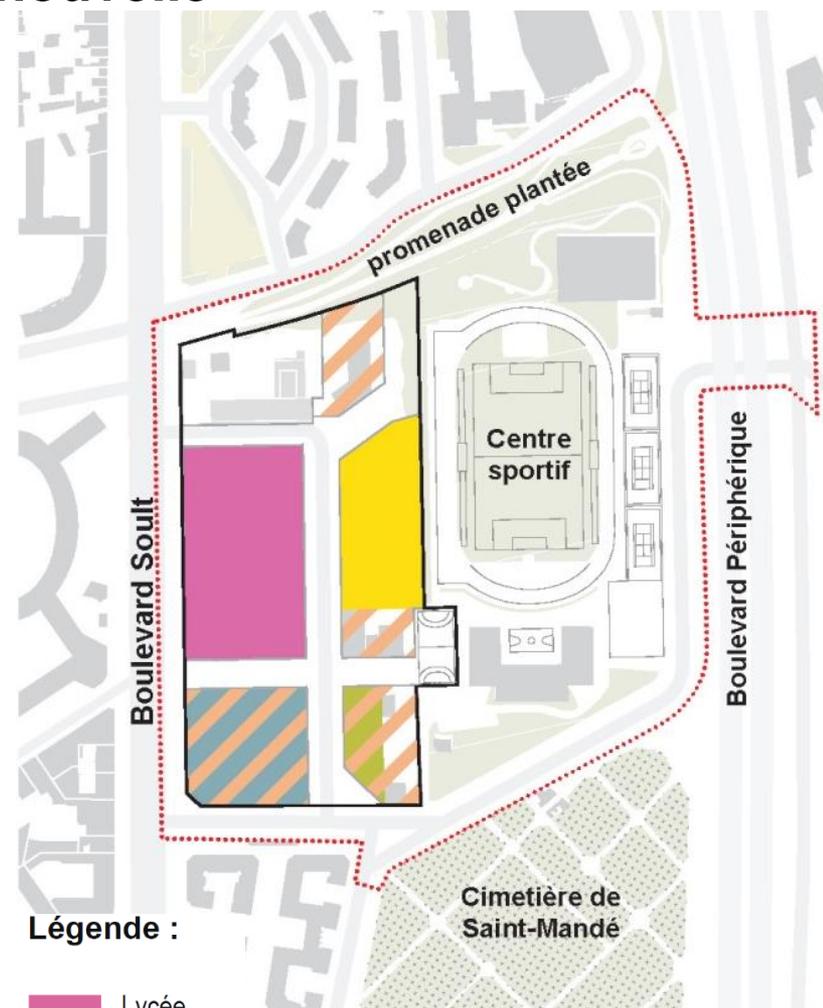
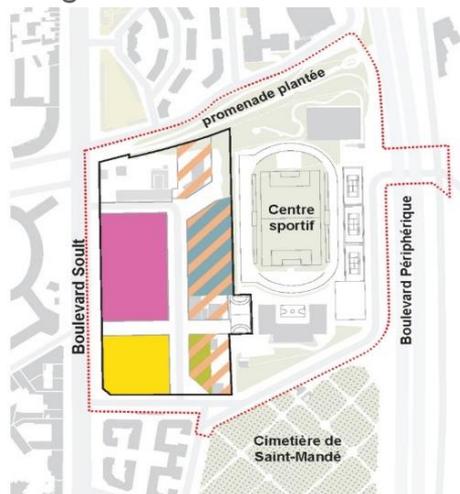
Ligne tramway / arrêt



Option préférentielle : collège sur la voie nouvelle

- Distinction claire entre les programmes du collège et du lycée de par leur insertion urbaine
- Meilleure répartition des flux d'élèves respectifs
- Inscription du collège dans le cadre paysager de la promenade plantée
- Composition d'un front bâti mixte sur le Boulevard Soult : logements et équipements
- Possibilité d'intégrer du commerce sur le Boulevard Soult

*Hypothèse non retenue :
collège sur le Boulevard Soult*



Légende :

■ Lycée

■ Collège

■ Ecole

■ Crèche

■ Logements

..... Périmètre d'investigation

— Périmètre de l'opération

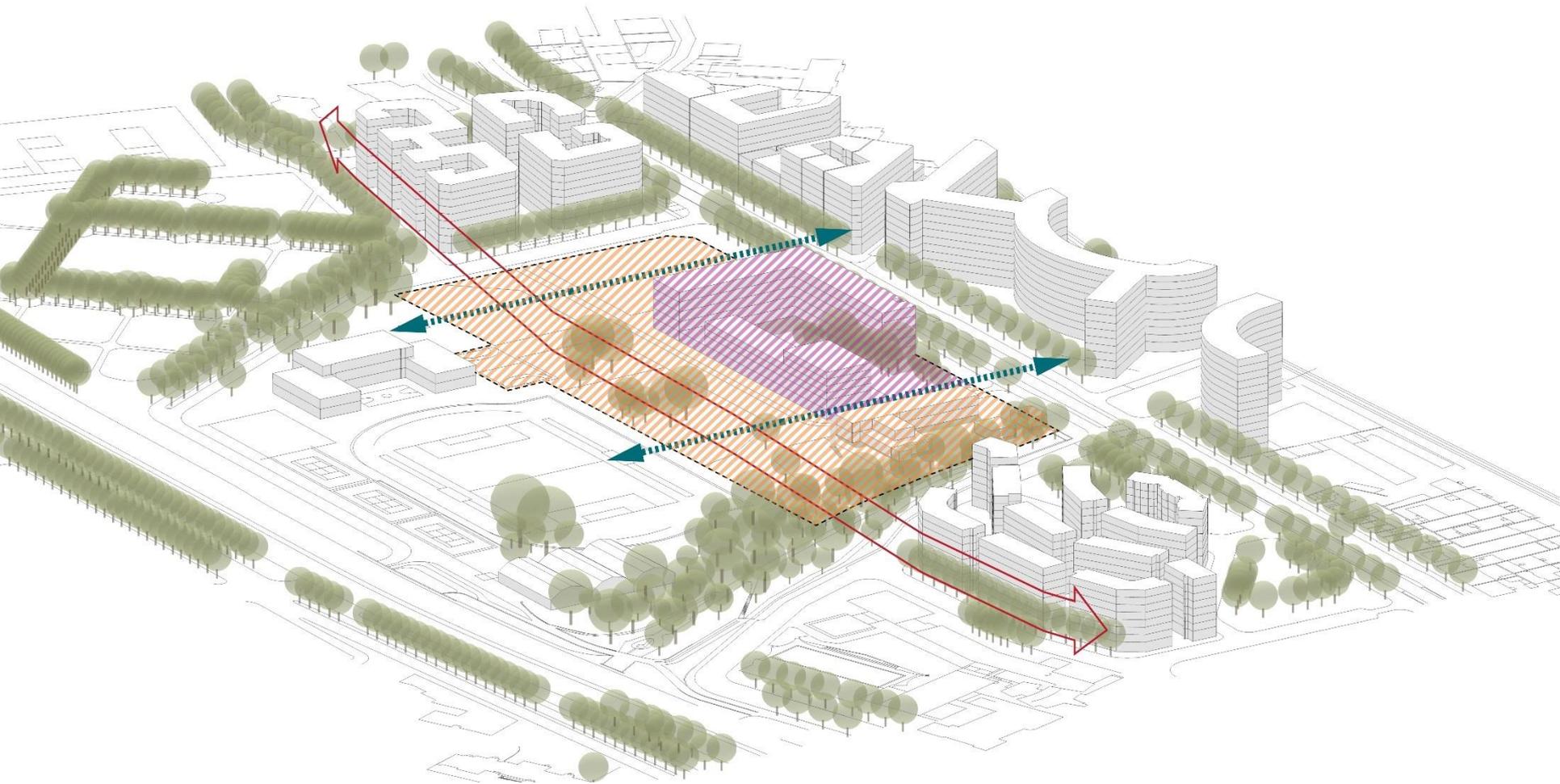


TEMPS DE QUESTIONS - RÉPONSES

A VENIR ...

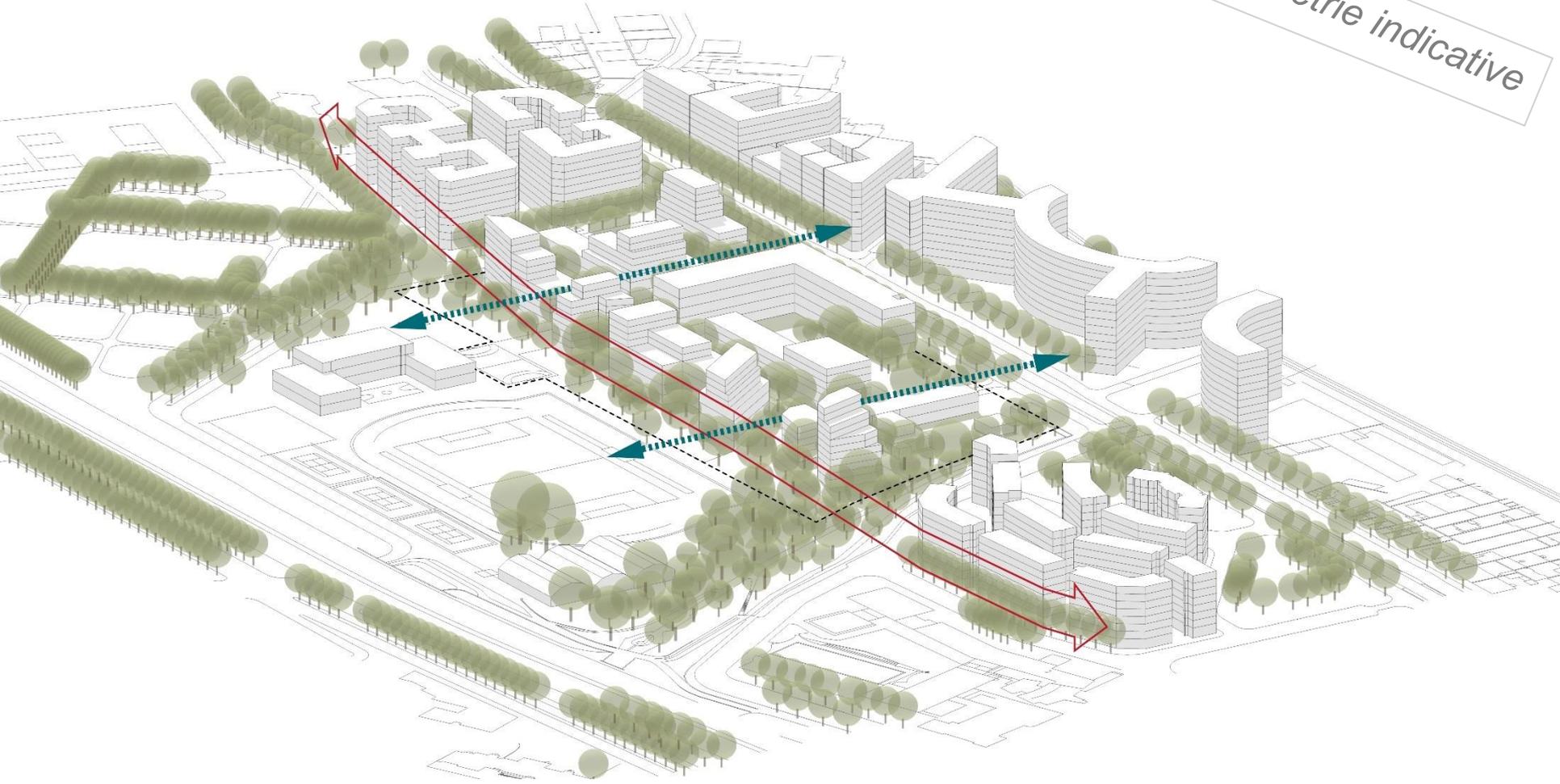
2. SENSIBILISATION AUX FORMES URBAINES (MAQUETTE)
3. TEMPS DE TRAVAIL SUR LES FLUX ET LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

2. SENSIBILISATION AUX FORMES URBAINES



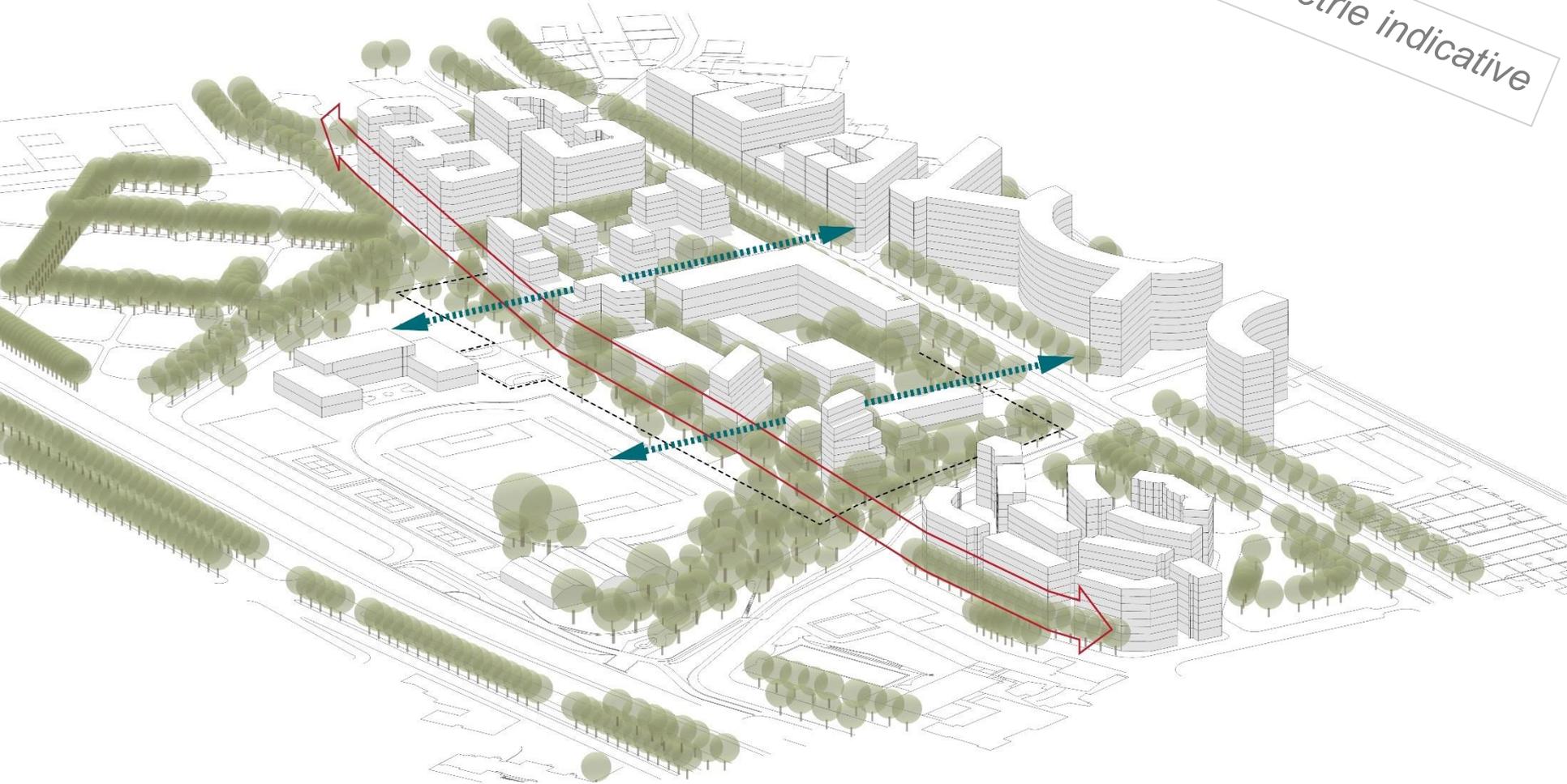
Vue Nord-Est

Volumétrie indicative



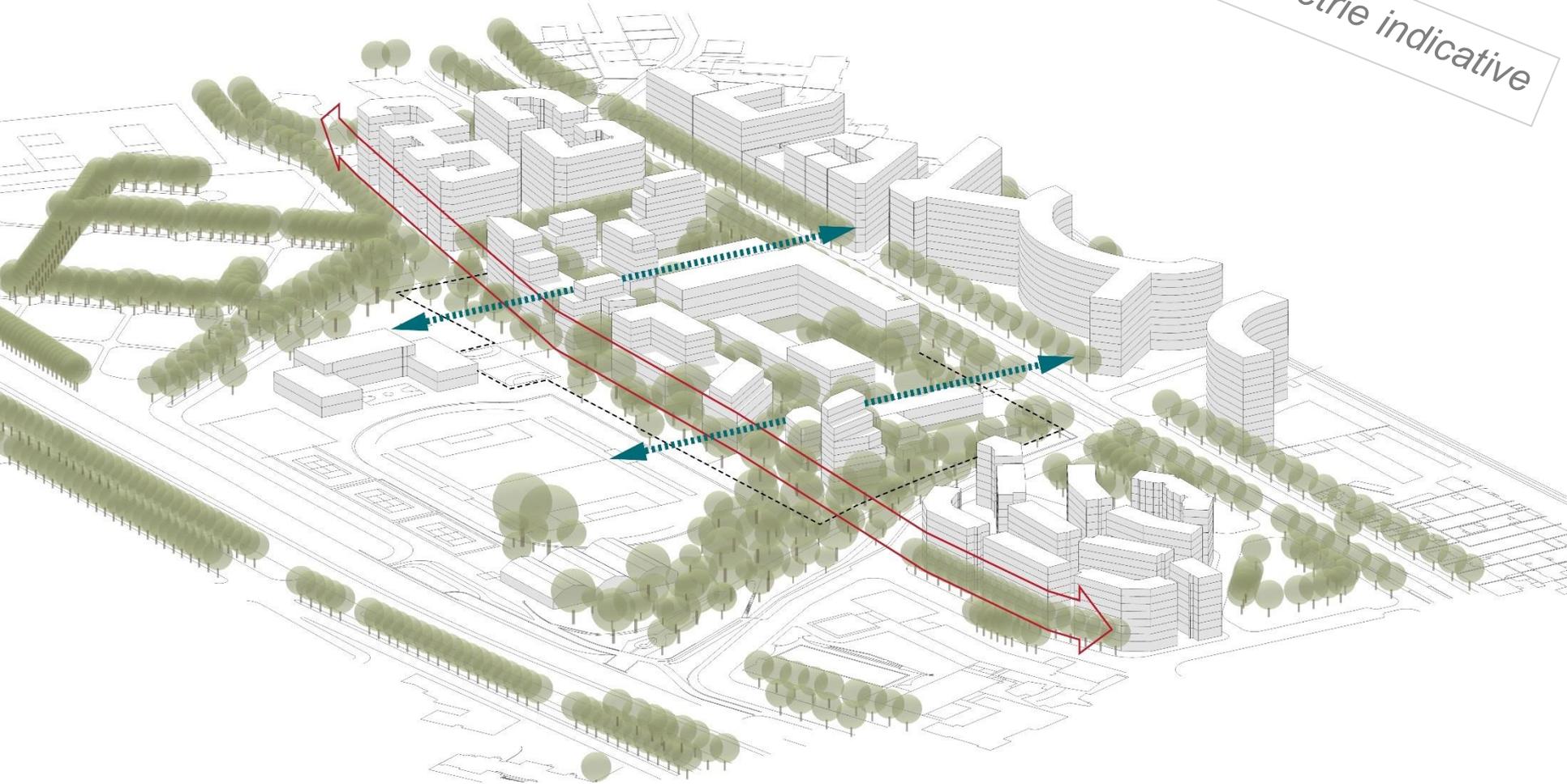
Vue Nord-Est : variante A

Volumétrie indicative



Vue Nord-Est : variante B

Volumétrie indicative



Vue Nord-Est : variante C



TEMPS DE QUESTIONS - RÉPONSES

A VENIR ...

3. TEMPS DE TRAVAIL SUR LES FLUX ET LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS



3. TEMPS DE TRAVAIL : FLUX ET CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

1

+

2



3



Discussion en groupe



Fiche question
commune à remplir



Restitution



1. Flux : quels sont les itinéraires des usagers du quartier ?

Pourquoi je viens dans le quartier ?

D'où je viens, où je vais ?

Par où je passe ?

2. Programmation des rez-de-chaussée

Quels sont les commerces qui seraient utiles (par rapport aux commerces existants dans le quartier, par rapport aux flux) ? A quel endroit les placer ?

Quels sont les commerces pertinents compte tenu de la proximité des établissements scolaires et sportifs ?

3. Conception des espaces publics en fonction des flux et de la programmation des rez-de-chaussée identifiés :

Comment partage-t-on l'espace public : où planter ? peut on jardiner ? Quels espaces d'attentes devant les équipements, des terrasses pour les commerces ?

Comment séparer les flux entre route, piste cyclable, trottoir et végétation ?

Par rapport aux flux identifiés, faut il privilégier zone 30, zone de rencontre ou aire piétonne ?

Sécurité des cheminements :

Comment améliorer la sécurité des enfants ?

Où placer des passages piétons ?

Prolongement de la promenade plantée :

Comment je rejoins la promenade plantée : à pied, en vélo ?

Comment indiquer la promenade plantée et la mettre en valeur ?

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET URBAIN

1 REGISTRE PAPIER

à la mairie du
12^e arrondissement**

1 REGISTRE NUMÉRIQUE

à l'adresse
**registre@
projetpaulvalery.fr**

1 RÉUNION PUBLIQUE

**MERCREDI 6 AVRIL
À 19 HEURES**

au Centre d'animation
Maurice Ravel*

6, avenue Maurice Ravel
75012 Paris

(T3a et bus 29, )